

CIRCULER AUTREMENT ^{6,00€}

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE – MARS 2019



Éditorial

Stéphane Daeschner
Président de l'association
Prévention Routière

L'hiver s'éloigne et nous voilà libérés des doudounes, des moufles et des bonnets. Ce sentiment de liberté nous pousse à profiter des premiers rayons de soleil et à sortir les bicyclettes du garage. Grands et petits remontent en selle, trop contents de repartir travailler à vélo ou de faire une grande balade en solo ou en famille. Véritable hirondelle annonçant le printemps, le retour des cyclistes dans le paysage doit cependant s'accompagner de quelques précautions que notre association s'emploie à diffuser largement. En effet, d'avril à octobre, l'accidentalité nous rappelle que le cycliste est vulnérable et qu'il mérite l'attention de tous... sans pour autant négliger de faire attention lui-même ! Cette vigilance, notre association l'inculque aux plus jeunes dès l'école primaire. Chaque année, ce sont plus de 100 000 enfants de CM1 et CM2 qui bénéficient d'actions de sensibilisation délivrées par nos soins dans le cadre du continuum éducatif. Certains d'entre eux se retrouvent au mois de juin pour participer aux Challenges, notre grand rendez-vous du vélo à l'école organisé dans plus de 45 départements. Chaque année, cette manifestation rassemble les enfants, les parents, des enseignants, des élus, des bénévoles et tous ceux qui parient sur les nouvelles générations pour faire de la route du futur une route plus sûre. Cette année encore, nous serons au rendez-vous avec la promesse de partager plus largement cette vision optimiste.



TOUS EN SELLE

Le rappel des règles élémentaires de sécurité, un petit florilège de conseils... C'est parti pour la saison du vélo, seul, en famille ou entre amis !

C'est décidé. Avec le retour des beaux jours, on se passe de voiture. Du moins, dans la mesure du possible. Et on donne la priorité au vélo. Un mode de déplacement à privilégier pour les petits trajets du quotidien comme pour les promenades de loisir. C'est une occasion de lutter contre la pollution de l'air, avec un bilan carbone minime, y compris en utilisant un vélo à assistance électrique. Et, contrariant notre penchant naturel à la sédentarité, la « petite reine » devient aussi notre allié

pour la santé. « L'activité physique régulière a des effets bénéfiques bien démontrés sur la santé, la condition physique et le maintien de l'autonomie à tous les âges de la vie », reconnaît la Haute autorité de la santé (HAS) dans son récent guide⁽¹⁾. "Elle est une thérapeutique à part entière, seule ou en association avec les traitements médicamenteux." Mieux ! La HAS rappelle aux médecins qu'ils peuvent prescrire une activité physique et sportive à ceux de leurs patients qui en ont besoin...



**L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

FOCUS

3 000 ENFANTS FINALISTES DES CHALLENGES

Juin, pour notre association, c'est le mois des finales de challenges départementaux organisés dans nos comités, avec le concours de nos bénévoles et des volontaires en service civique ainsi que des forces de l'ordre et des polices municipales. Dans une quarantaine de villes, ces finales rassemblent les élèves de CM2 ayant obtenu les meilleurs scores en éducation routière lors des séances menées dans leurs classes tout au long de l'année. Au total, 3 000 jeunes finalistes sont prêts à relever le défi. C'est-à-dire disputer et remporter les deux types d'épreuves. L'une, théorique, fondée sur une série de questions pour tester ses connaissances sur les déplacements à pied, à vélo, comme passager de voiture ou de car. L'autre, pratique, impose de bien maîtriser son vélo et de respecter les règles (signalisation, priorité...). En fin de journée, le podium réunit les meilleurs finalistes, arborant fièrement leur récompense, parfois même, un vélo pour le vainqueur du jour !

-3%

C'est la baisse du nombre de cyclistes tués sur les routes entre 2017 et 2018.



75%

des cyclistes tués ou gravement blessés le sont sur des trajets de loisir/promenade.



50€

Avec un don de ce montant, nous pouvons acquérir 1 vélo pour l'une de nos pistes éducatives.



Jugulaire toujours attachée

Il n'y a pas d'âge pour circuler à vélo ! À condition, petits ou grands, de rester vigilants ! Premier impératif : s'assurer du bon état du vélo. Pneus bien gonflés, freins efficaces, éclairage en fonctionnement, dispositifs réfléchissants au complet (avant, arrière, roues et pédales). Autre nécessité : bien s'équiper. Avec un casque homologué et sa jugulaire attachée, obligatoire jusqu'à 12 ans, et un gilet rétroréfléchissant⁽²⁾.

À compléter par des chaussures qui tiennent aux pieds, avec les lacets bien noués. Et une petite révision de la signalisation et des conditions de circulation ne peut pas faire de mal. Selon l'enquête menée l'été dernier par notre association sur la connaissance de la réglementation, seules 6% des personnes interrogées ont su répondre à la totalité du questionnaire ! « Plus des trois quarts ignorent que les automobilistes peuvent chevaucher une ligne continue pour éviter le dépassement trop rapproché d'un cycliste », explique Christophe Ramond, directeur des Études et Recherches. Moins de la moitié (43%) connaissent l'espace de sécurité minimal à respecter lorsqu'un véhicule doit dépasser un cycliste (1 mètre en ville, 1,5 mètre à la campagne). Et près de 2 Français sur 3 ne savent pas qu'un panneau spécifique (triangulaire figurant un vélo jaune et des flèches directionnelles) autorise le cycliste à franchir un feu rouge, à condition de céder le passage à un piéton ou un automobiliste. »

Il est vrai que les choses ont bien évolué ces dernières années, imposant à tous une plus grande vigilance. En ville, les zones de rencontre, comme leur nom l'indique, constituent des espaces partagés entre les différents usagers, les moins vulnérables cédant la place et le passage aux plus fragiles.

Autre nouveauté : les cyclistes peuvent remonter un sens unique si le panneau « Sauf vélo » est apposé sous le panneau « Sens interdit ». Ou encore, à l'attente au feu rouge, ils peuvent bénéficier d'un sas, qui les place devant les voitures, bien visibles et hors angles morts. Se rendre visible reste d'ailleurs l'une des principales préoccupations des cyclistes.

Se rendre bien visible

Même de jour, en plein été. Mieux vaut éviter de surprendre les conducteurs en remontant une file de voitures par la droite, et ne pas rester dans leur angle mort, ni longer un camion.

Quand on se déplace en groupe, le mieux, c'est de rouler en file indienne, les enfants constituant le cœur du « peloton », encadrés par des adultes qui surveillent, montrent l'exemple, font parfois franchir à pied, vélo à la main, les endroits les plus délicats (carrefours...). Sans jamais téléphoner en roulant. Une recommandation ? Se mettre d'accord sur un code pour communiquer facilement : lever le bras pour s'arrêter, le balancer d'avant en arrière pour ralentir... Et si vous êtes accompagné de jeunes enfants, il est primordial qu'ils sachent parfaitement maîtriser leur vélo. « C'est-à-dire, détaille Emmanuel Renard, directeur de l'Éducation et de la Formation, démarrer sans zigzaguer, rouler droit, tourner après avoir levé le bras et jeté un coup d'œil vers l'arrière, et s'arrêter à l'endroit choisi, en freinant avec les deux freins, sans bloquer les roues. » Moins facile qu'il n'y paraît. Quelques exercices de maniabilité hors circulation s'avèrent souvent utiles avant de s'élancer. Même si le trajet s'effectue au pas sur le trottoir, ce qui est autorisé jusqu'à 8 ans. En route pour de belles balades à vélo !

¹Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé chez les adultes - Sept. 2018

²Obligatoire de nuit hors agglomération, et de jour si faible visibilité.



Finale départementale du Vaucluse 2018 - Avignon



ANITA
BEC-GERION

PORTRAIT

QUAND LA SCIENCE SERT LA PRÉVENTION

Au sein de l'association, pendant trois ans, Anita prépare sa thèse sur le risque routier. Ses conclusions nous seront précieuses !

A 25 ans, après son master 1 et 2 en économie, Anita Bec-Gerion a souhaité mêler à sa discipline de prédilection un peu de psychologie, car « *les individus m'intéressent, pas seulement les modèles mathématiques qui fondent les théories économiques* », plaide-t-elle. Comme avant elle, quelques autres chercheurs, notamment deux « Prix Nobel ».

Pari réussi, lors des stages pratiques qu'elle accomplit à l'étranger où « *le cloisonnement est moins puissant qu'en France* », souligne-t-elle. Et surtout, en s'inscrivant, à la rentrée dernière, à l'université d'Angers pour préparer une thèse intitulée *Prises de décision et risques routiers : recherche sur la personnalité et les caractéristiques régionales*. Un travail de recherche sous contrat Cifre^(*) qui implique un contrat en convention. C'est ainsi qu'elle est embauchée en CDD au centre national de l'association pour travailler, durant trois ans, aux côtés du directeur des Etudes et Recherches. Anita partage sa semaine entre Angers et Paris.

À l'université, elle participe aux séminaires du doctorat qu'elle prépare au sein du laboratoire de psychologie des Pays de la Loire; elle est aussi chargée de cours de méthodologie pour les étudiants de licence. À Paris, insérée au monde du travail, elle est en train de préparer le questionnaire qui va constituer le cœur de sa thèse. En s'appuyant, escompte-t-elle, « *sur le réseau des comités départementaux pour constituer mon panel* ».

Anita n'aura pas trop de trois ans pour atteindre son objectif: « *donner une vision globale de l'accidentalité en replaçant l'individu et ses caractéristiques psychologiques dans son environnement, culturel, économique, social et territorial* », résume-t-elle. Pour notre association, c'est une belle opportunité, celle de « *mieux comprendre ce qui conditionne la prise de risque des conducteurs, de déterminer quels sont les « facteurs » d'influence : la personnalité, le lieu (la région, milieu urbain ou rural), le milieu culturel, l'acceptation des normes sociales...* ».

(*) Convention industrielle de formation par la recherche.

PRÈS DE CHEZ VOUS

NOTRE PRÉSENCE AU SALON URBEST

L'association Prévention Routière était représentée au salon professionnel URBEST, à Metz, les 30, 31 janvier et 1^{er} février dernier ! Une occasion rendue possible par Metz événement qui a mis un stand à la disposition de l'association. Ce salon s'adresse aux entreprises et aux collectivités engagées dans l'aménagement, l'équipement et la gestion de l'espace public. « *Pour nous, c'est une belle occasion de faire connaître l'association aux décideurs locaux, de présenter le label Ville Prudente et de les inciter à candidater avant fin avril !* » déclare Séverine Malric, Directrice Régionale Grand Est.



© APR



L'ASSOCIATION
EN ACTION

LA CÉRÉMONIE

VILLE PRUDENTE

La première cérémonie de remise des labels Ville Prudente s'est déroulée le 20 novembre dernier à Paris dans le cadre du Congrès des Maires de France. L'occasion pour notre association de récompenser les 134 premières communes !



© Hervé Boutet

Du village de Fontanès-de-Sault, 5 habitants dans le département de l'Aude, à la ville de Toulouse, 471 941 habitants en Haute-Garonne, près de 75 communes labellisées étaient représentées lors de la cérémonie. En présence de nos partenaires Groupama et du Syndicat des équipements de la route, Stéphane Daeschner, président de l'association, a rappelé l'importance de l'action des collectivités locales pour prévenir les accidents de la route. Symbolisé par un

panneau à installer à l'entrée de la commune, l'obtention du label est gage de qualité de vie pour les habitants, où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus. Une belle récompense pour les 134 premiers labellisés à qui le label a été décerné pour trois ans ! Cette première cérémonie a été l'occasion de lancer la seconde édition, les communes ont jusqu'à fin avril pour candidater. www.villeprudente.fr

POSE DE PANNEAUX VILLE PRUDENTE

En ce début d'année, nos comités départementaux ont activement participé aux cérémonies locales Ville Prudente. Organisées par les communes, ces cérémonies ont permis de donner un coup de projecteur à cette initiative. Ainsi, dans toutes les régions, les premiers panneaux ont été installés. Gardez l'œil ouvert pour les repérer !



VOTRE SOUTIEN

RÉDUIRE NOS FRAIS DE GESTION, CONSERVER NOTRE EFFICACITÉ

Les dépenses de fonctionnement sont inhérentes à toute association. Les optimiser tout en conservant un échange de qualité avec nos donateurs est un défi constant.



Depuis quelques mois, notre association a décidé de remplir un double objectif pour l'envoi des documents administratifs à ses donateurs : comment envoyer plus rapidement les éléments essentiels suite à un don, tout en réduisant les dépenses liées à ces messages ?

Challenge ambitieux, mais relevé par les équipes en charge des dons et legs ! Le format des reçus fiscaux a donc été considérablement simplifié avec, dorénavant, une simple page A4, une enveloppe retour et un bulletin qui propose, pour les donateurs

qui le souhaiteraient, le prélèvement automatique. Ce pli simplifié est le même pour tous les donateurs qu'ils soient détenteurs d'une palme de l'ordre du conducteur, en prélèvement automatique, ou même si le don provient d'une entreprise. Un seul lot pour tous (contre pas loin d'une dizaine précédemment), et un envoi allégé avec seulement 3 documents permettent des économies postales significatives chaque mois et sur le budget annuel dédié.

Autre changement important, les reçus fiscaux sont aujourd'hui envoyés plus fréquemment : tous les 15 jours, contre un envoi mensuel les années précédentes. Pour cela, le nombre de plis doit être au moins égal à 1 000 afin d'obtenir des conditions d'impression et de routage favorables. Si ce n'est pas le cas, l'envoi se fera 15 jours plus tard. Tous les autres documents : avantages adhérents, certificat de conducteur responsable, documents pour postuler aux palmes de l'ordre du conducteur, sont envoyés une fois par an avec le journal Circuler Autrement daté de mars. L'ensemble des coûts ainsi économisés pourront servir plus directement la mission de notre association.

COURRIER DES LECTEURS



J'ai reçu une trottinette électrique à Noël mais je ne sais pas où il est autorisé de s'en servir ?

La réglementation concernant ces nouveaux véhicules électriques devrait évoluer prochainement. Actuellement, les utilisateurs sont tolérés sur les trottoirs au pas, c'est-à-dire à 6 km/h maximum. Ils sont également tolérés sur les pistes cyclables lorsqu'ils ne dépassent pas 25 km/h. Les utilisateurs ne doivent pas circuler sur la chaussée car ils sont peu visibles des autres usagers et particulièrement vulnérables en cas d'accident. Nous vous recommandons de porter un casque et des vêtements couvrants qui vous protégeront en cas de chute mais également des éléments qui vous rendent visibles tels qu'un gilet de haute visibilité et des éléments rétro-réfléchissants. Enfin n'oubliez pas d'assurer votre engin de déplacement. Cette assurance couvrira les dommages que les utilisateurs pourraient causer à autrui (blessures d'un piéton, dégâts matériels, etc.) ou à eux-même.



Les informations collectées contiennent des données à caractère personnel et font l'objet d'un traitement dont le responsable est l'association Prévention Routière - 33 rue de Mogador, 75009 Paris. Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution du contrat de don et sont nécessaires à la collecte de fonds. Elles sont destinées à l'association Prévention Routière et à ses éventuels partenaires. Ces données sont conservées durant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Le donateur est susceptible de recevoir des communications de collecte de fonds par voie postale. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, le donateur dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition (y compris à l'envoi de communications par voie postale), de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement de ses données. Il peut retirer à tout moment son consentement à la prospection. Ces droits peuvent être exercés soit par courrier à l'association Prévention Routière - 33 rue de Mogador, 75009 Paris, soit par e-mail à contact@preventionroutiere.asso.fr, en précisant ses nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto verso de sa pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, le donateur a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente. Le donateur est informé de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Derrière chacune de nos actions, il y a votre don :



70€ » 1 opération « Capitaine de soirée » auprès de 200 personnes.*



100€ » Participation à la réalisation et la diffusion d'un spot radio sur les dangers de l'alcool au volant.*

* Exemples d'affectation des dons

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Contactez notre équipe :

- par téléphone au 01 44 15 27 65 / 01 44 15 27 92
- par e-mail à adhesion@preventionroutiere.asso.fr

Pour toute question sur les legs, demandez notre brochure.

BULLETIN DE SOUTIEN ET D'ABONNEMENT

À nous retourner au plus vite pour sauver des vies

OUI, je soutiens les actions de l'association Prévention Routière et fais un don de :

- 30 € 50 € 80 € 160 €
 Autre montant : €

Nom
 Prénom
 Adresse
 Code Postal []
 Ville
 E-mail

Important : à compléter et à renvoyer avec votre chèque dans l'enveloppe-réponse jointe sans affranchir.

66% de votre don à l'association Prévention Routière sont déductibles de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Nous vous enverrons un reçu fiscal.

CIRCULER AUTREMENT est édité par l'association Prévention Routière. Président : Stéphane Daeschner - Déléguée générale : Anne Lavaud 33 rue de Mogador, 75009 Paris - Tél. : 01 44 15 27 00 Fax : 01 44 15 27 40 - E-mail : circuler@preventionroutiere.asso.fr Directrice de la publication : Anne Lavaud - Rédacteur en chef : Thomas Thieulin Impression : SIMAN - 92100 Boulogne-Billancourt Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019 - Service abonnements : Tél. : 01 44 15 27 92 Ce numéro est accompagné d'un courrier avec bulletin de soutien, de documents d'information et d'une enveloppe T.